



LES ARTS ET LA CULTURE POUR TOUS LES MANITOBAINS



PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR 2021 À 2023

INTRODUCTION

À la suite d'un appel visant à moderniser les programmes de financement culturel formulé en 2019 dans le document du gouvernement provincial Allons de l'avant : Politique culturelle et plan d'action du Manitoba, les programmes et les clients qui étaient anciennement gérés par la Direction des arts du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine ont été confiés au Conseil des arts du Manitoba. Bon nombre de ces clients travaillent dans le domaine des arts communautaires, c'est-à-dire la création artistique qui est axée sur les gens et animée par eux et qui provient d'un lieu particulier, parfois appuyée par un artiste professionnel et souvent organisée et gérée par des bénévoles. La plupart de ces clients se trouvent à l'extérieur de Winnipeg et certains d'entre eux ont un intérêt artistique ou culturel.

Le transfert de ces programmes et clients au Conseil des arts du Manitoba, qui s'occupe depuis longtemps de nos artistes et organismes professionnels, est une occasion historique de percevoir le secteur des arts et de la culture du Manitoba d'une façon plus holistique et de revoir les modèles et les habitudes de financement dans l'optique du sujet de ce document : « Les arts et la culture pour tous les Manitobains ». Le présent document décrit une nouvelle vision, un nouvel objectif, de nouvelles valeurs et de nouvelles priorités stratégiques pour le Conseil des arts du Manitoba, et établit le cadre des travaux à venir.

L'art et la culture sont intimement liés. Le Conseil des arts du Manitoba (CAM) considère l'art comme une composante intégrante de la culture et appuie l'expression culturelle qui comprend une composante artistique. Ces notions sont parfois représentées dans le présent document par l'utilisation des mots « art ou arts ».

FONDEMENTS

L'art raconte nos histoires, remet en question notre façon de penser et engendre des conversations pour qu'on se comprenne mieux les uns les autres et le monde dans lequel on vit. L'art favorise l'empathie et la compassion, tout en nous définissant en tant qu'individus et comme société.

Tous les Manitobains méritent d'avoir accès à l'art, que ce soit en tant qu'étudiants, membres du public, visiteurs à une galerie, lecteurs, participants communautaires ou artistes professionnels. De plus, nous méritons l'accès à des œuvres d'art qui témoignent de nos diverses expériences en tant que Manitobains.

Le Conseil des arts du Manitoba reconnaît que notre agence et plusieurs des institutions artistiques de la province ont été fondées sur le concept européen de l'excellence artistique. Bien que ce système soit à l'origine d'une grande partie de l'infrastructure artistique que nous avons aujourd'hui au Manitoba, il en a fait profiter certains et en a exclu d'autres. Nous reconnaissons que plusieurs de nos pratiques continuent de favoriser l'art qui existe dans ce contexte et que cela continue de perpétuer les inégalités.

Nous nous concentrons depuis plusieurs années sur l'appui des arts professionnels, c'est-à-dire l'art produit par des artistes qui considèrent leur travail comme une vocation, qui ont habituellement une formation postsecondaire spécialisée et qui sont rémunérés pour leur travail. Outre le fait qu'il y a souvent des obstacles à l'admission aux arts professionnels, tels que définis ci-dessus, la plupart des artistes, des projets et des

organismes qui œuvrent dans le domaine des arts professionnels au Manitoba se trouvent dans notre capitale provinciale. Cette pratique consistant à appuyer principalement les arts professionnels a limité l'accès aux arts pour certains Manitobains.

Le Conseil des arts du Manitoba estime que l'art contribue à la création d'un monde meilleur; de ce point de vue, nous reconnaissons avoir la responsabilité de tenir compte de l'impact environnemental de la création artistique. La crise climatique constitue l'un des grands défis de notre époque et nous avons tous un rôle à jouer pour cerner des économies potentielles afin de réduire l'empreinte carbone des arts au Manitoba.

Et puis, il y a la pandémie de la COVID-19, qui a complètement bouleversé le secteur des arts et de la culture. Dans une telle période d'incertitude, nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'assurer la stabilité et le leadership afin que les artistes, les organismes et les communautés prennent le temps de redémarrer pour le monde de demain.

Nous savons que les arts – et leur capacité d'inspirer, d'apaiser, de remettre en question et de nous rassembler – sont aujourd'hui plus importants que jamais. Nous savons aussi que le moment est venu de favoriser l'égalité, le développement communautaire et la durabilité de l'environnement. Il faut, pour cela, réfléchir à une nouvelle façon de voir, de valoriser, d'évaluer et de financer les arts sous toutes leurs formes.



VISION

Le Manitoba, une province où les arts et la culture sont au cœur de la vie communautaire.

OBJECTIF

Le Conseil des arts du Manitoba fournit les moyens financiers nécessaires à la création et au partage des arts et de la culture au profit de tous les Manitobains.

VALEURS

EQUITÉ

Le CAM s'efforce d'offrir du financement, des programmes et des politiques qui sont équitables pour tous. Nous reconnaissons que certains groupes font face à des obstacles et que, pour ces groupes, atteindre l'équité peut nécessiter des mesures ciblées.

DIVERSITÉ

Le CAM accepte les différences qui existent entre tous les Manitobains et cherche à ce que cette diversité soit représentée dans les œuvres que nous appuyons.

CRÉATIVITÉ

Le CAM apprécie l'expression originale des idées dans le travail que nous faisons et dans les projets que nous sommes fiers de financer.

COLLABORATION

Le CAM cherche à établir des partenariats afin d'utiliser efficacement nos ressources, atteindre des objectifs communs et maximiser notre impact. Nous valorisons une approche collaborative dans le travail des bénéficiaires de subventions du CAM.

OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES

Le CAM est toujours à l'écoute des intervenants et prend des décisions au nom des citoyens du Manitoba.



PRIORITÉS STRATÉGIQUES

ÉQUITÉ ET DIVERSITÉ

Le Conseil des arts du Manitoba s'engage à prendre les mesures suivantes pour rehausser les groupes marginalisés, exprimer la diversité de la population manitobaine et encourager l'évolution de l'écosystème des arts.

- Revoir les critères d'évaluation des programmes qui favorisent un concept d'excellence eurocentrique afin de se concentrer plutôt sur leur impact.
- Éliminer les obstacles aux programmes en permettant aux artistes de déterminer eux-mêmes s'ils sont admissibles aux programmes individuels.
- Tenir compte de la diversité des sexes dans tout ce que fait le CAM.
- Mettre à profit l'engagement du CAM à l'égard de la réconciliation en améliorant le programme Autochtone 360 et les efforts de sensibilisation des peuples autochtones du Manitoba.
- Accroître la compréhension au sein du CAM des collectivités mal desservies du Manitoba afin de parvenir à des programmes qui sont équitables pour tous.
- Mettre à jour le programme Soutien – Fonctionnement du CAM afin que les exigences, les critères d'évaluation et les montants des subventions du programme correspondent aux secteurs prioritaires du CAM.
- Mettre à jour le programme Soutien – Fonctionnement du CAM afin d'y inclure une « voie d'accès » pour que les organismes dont les projets sont subventionnés correspondent aux secteurs prioritaires du CAM. De plus, inclure une « voie de sortie » pour les bénéficiaires actuels du programme Soutien – Fonctionnement qui ne correspondent pas aux secteurs prioritaires du CAM.

LES ARTS DANS NOS COMMUNAUTÉS

Le Conseil des arts du Manitoba s'engage à prendre les mesures suivantes afin d'œuvrer en faveur d'une province où les arts et la culture sont au cœur de la vie communautaire.

- S'assurer que les arts communautaires ainsi que les arts professionnels sont valorisés au sein du CAM.
- Accorder la priorité aux activités artistiques et culturelles au-delà de la capitale provinciale pour s'assurer que les citoyens de toutes les régions de la province ont accès aux arts et à la culture.
- Accorder la priorité aux projets et aux organismes qui reconnaissent, comprennent et bâtissent les communautés.
- Investir dans les prochaines générations dans le cadre du programme Artistes à l'école du CAM tout en veillant à ce que le programme rejoigne les élèves de toutes les régions de la province.

DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil des arts du Manitoba s'engage à prendre les mesures suivantes afin de tenir compte des prochaines générations en réduisant l'impact environnemental des arts et de la culture au Manitoba.

- Offrir des renseignements et des outils aux artistes et aux créateurs culturels afin de suivre et de réduire leur impact sur l'environnement.
- Mettre à jour les lignes directrices et les critères d'évaluation à l'intention des bénéficiaires de subventions du programme Soutien – Fonctionnement afin de s'assurer que les organismes envisagent, suivent et œuvrent à réduire l'impact environnemental de leurs activités.
- Vérifier et réduire l'impact environnemental des activités du CAM.